

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers	En exercice	Présents	Votants
	14	11	13

Le Conseil Municipal de la Commune d'AVEIZIEUX dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire le jeudi 12 décembre 2019 à 20 heures 15 minutes, salle des délibérations du Conseil.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 5 décembre 2019.

Etaient présents :

M. Sylvain DARDOULLIER – Maire.

M. Jean-Marc CHOMAT, Mme Thérèse NEEL, Mme Carole GORAND – Adjoint.

M. René DUMAS, M. Jacky SOULAS, Mme Irène MOUNIER, Mme Maryse BARRIER, Mme Florence BUISSON-DEJOB, Mme Sandrine PUSTELNIK, M. Maxime BRUN - Conseillers Municipaux.

Etait absente : Mme Aurélie GROUSSON.

Etaient absents excusés : M. Jean-Pierre BREBIS, M. Anthony GUILLOT.

Procurations de vote : M. Jean-Pierre BREBIS à Mme Sandrine PUSTELNIK, M. Anthony GUILLOT à M. René DUMAS.

Secrétaire élu pour la durée de la séance : M. Maxime BRUN.

Délibération n° 2019-065

**Adoption du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service
public de l'eau potable 2018**

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L. 2224-5, la réalisation d'un Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) public de l'eau potable.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Après présentation de ce rapport, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- ✓ ADOPTE le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable 2018,
- ✓ DECIDE de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération,
- ✓ DECIDE de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr,

- ✓ DECIDE de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA.

Ont signé au Registre tous les membres présents
Pour copie et expédition conformes
Fait à AVEIZIEUX, le 17 décembre 2019
Sylvain DARDOULLIER, Maire,
Conseiller départemental,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200107-20191212-2019-065-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2019
Affichage : 19/12/2019

